



Directrice de la  
publication: Madame  
Chantal Beurienne

# Bulletin municipal

## Editorial

### Sommaire

**Editorial.....p1**

Comptes rendus des Conseils  
**Municipaux.....p2**

**En direct de la Mairie.....p3 à 4**

**La vie des associations...p4 à 7**

**Dates à retenir.....p8**

Afin d'apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la Gendarmerie Nationale dans leur lutte contre les problèmes de délinquance, de cambriolages ou autres, un dispositif appelé « participation citoyenne » peut être mis en place. Un protocole doit être signé entre le Maire, le Préfet et le Commandant de l'unité locale de Gendarmerie après accord du Conseil Municipal.

Cette démarche consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Le dispositif doit permettre d'alerter la Gendarmerie lors de tout évènement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sérénité des personnes et des biens dont vous seriez les témoins. Le dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Gendarmerie.

Dans le cas d'un avis favorable de la part du Conseil Municipal, une réunion publique sera programmée conjointement avec la Gendarmerie et les habitants. Au cours de cette réunion, une adresse mail et un numéro de téléphone seront communiqués aux habitants de manière à ce qu'ils puissent transmettre à la Gendarmerie, en direct, d'éventuelles informations.

Je profite de ce sujet pour vous rappeler que lors de vos absences prolongées, vous avez la possibilité d'en avvertir la Gendarmerie.

Sincèrement , Chantal Beurienne

## Boîte à livres

Offerte par le Lions Club Orléans Sologne dans le cadre de ses actions de lutte contre l'illettrisme, cette boîte, installée sur la façade de la Mairie, est une petite bibliothèque de rue dans laquelle chacun peut venir déposer et/ou prendre un livre, et ce, gratuitement. Cette opération est destinée à favoriser l'accès à la culture, et à St Lyé nous souhaitons qu'elle soit particulièrement tournée vers les enfants, sans toutefois en interdire l'usage aux adultes. Les enfants sont actuellement fascinés par tout ce qui a un écran et nous souhaitons leur permettre l'accès à d'autres médias qui contiennent leurs propres trésors.

Ce bien est collectif, ainsi que son contenu, et nous comptons sur le civisme et le sens de responsabilité de chacun pour que ce service reste disponible pour tout le monde, ne serve pas à collecter des livres pour aller les revendre ou compléter sa propre bibliothèque, et bien sûr à ne pas dégrader le meuble afin qu'il conserve toutes ses fonctions le plus longtemps possible.



# Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Conseil du 13 décembre 2017

Le Conseil prend acte du transfert de la compétence eau et assainissement à la CCF, conformément à la loi Notre.

Madame le Maire explique que les investissements, emprunts, amortissements relèvent doré et déjà de la CCF et qu'à terme seront transférés les budgets et la gestion complète de ce service. A titre transitoire, la commune va continuer, au moins pour l'année 2018, à assurer la gestion de proximité – fuites, relevés de compteurs, surveillance de la station d'épuration....Tous les frais engagés par la commune à ce titre lui seront remboursés par la CCF sur justificatifs.

**Suite à des dégradations constatées lors d'une location de la salle Rive du Nan, le règlement intérieur des salles a été modifié pour mieux protéger les biens communaux de ceux qui se croient autorisés à des comportements irresponsables. Compte tenu en particulier de modifications faites par le locataire sur le matériel de la régie, il a été décidé de ne plus donner accès à la régie aux locataires. Des modifications ont été faites sur les installations de la régie afin de pouvoir utiliser ses principales fonctions sans avoir besoin d'y accéder.**

Conseil du 24 janvier 2018

Un décret gouvernemental autorise les Communes qui le souhaitent à revenir à la semaine de 4 jours, par dérogation à la loi sur la réforme des rythmes scolaires. Suite aux différentes consultations et concertations organisées entre toutes les parties prenantes, le Conseil prend acte du souhait exprimé de revenir à la semaine de 4 jours. Une demande en ce sens sera transmise à l'Education Nationale. La confirmation d'acceptation est en attente.

Le Conseil décide du principe de rétrocession à la commune des espaces communs des lotissements de l'impasse du Paradis, de la rue du Soleil Couchant et de la rue de l'Abbé Vallée. Les espaces verts de la rue du Paradis sont exclus de cette rétrocession.

Le Conseil décide de donner un nom à la nouvelle voie ouverte dans le lotissement des Jardins du Grillon, qui s'appellera « Rue des Petits Diables ».

Conseil du 7 février

Suite à l'appel d'offres lancé pour la maîtrise d'œuvre des travaux du chemin du Grillon, le résultat de l'analyse des offres reçues amène le Conseil à désigner à l'unanimité la société GS Conseils.

Le Conseil autorise Madame le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental, une subvention d'aide à la réalisation de ce projet d'un montant de 255 088,25 €HT.

Suite à la rénovation du beffroi de l'église St Roch et à la mise en place d'une nouvelle cloche, le Conseil décide des plages horaires de fonctionnement suivantes :

Du lundi au vendredi à 8h, 12h et 19 h

Le samedi et le dimanche à 12h et 19 h

A l'occasion de toutes les cérémonies – mariages, baptêmes, obsèques, offices religieux...

Conseil du 4 avril

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition des contributions directes locales. Les variations qui apparaîtront sur les feuilles d'impôt seront dues uniquement à la revalorisation des bases.

## Budget principal

Le Conseil approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion du budget principal de la commune qui se traduisent par :

Un excédent de 186 293,40€ dans la section d'investissement

Un excédent de 62 251,35€ dans la section de fonctionnement

Le Conseil approuve le budget primitif 2018 du budget principal qui prévoit :

Un budget d'investissement de 924 445,59€

Un budget de fonctionnement de 839 363, 53€

Les principaux investissements prévus sont :

2<sup>ème</sup> tranche de rénovation de l'éclairage public pour 27 856 €

Travaux sur des ouvrants des écoles pour 20 315 €

Travaux chemin du Grillon pour 325 000 €

Remplacement des réfrigérateurs et congélateur de la salle polyvalente pour 2000 €

**Remplacement d'une tondeuse pour 2158 €**

#### Budget annexe eau et assainissement

Le Conseil approuve à l'unanimité les comptes administratif et de gestion du budget annexe de l'eau et de l'assainissement qui se traduisent par :

Un excédent de 200 506,24€ dans la section d'investissement

Un excédent de 22 748,31€ dans la section d'exploitation (fonctionnement).

La clôture de ces comptes fait apparaître :

En section investissement un excédent cumulé de 247 986,63 €

**En section d'exploitation (fonctionnement) un excédent de 75 338,18 €**

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer dans un premier temps l'actif et le passif du budget eau et assainissement vers le budget principal.

Compte tenu du transfert de la compétence eau et assainissement à la CCF depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il y a lieu de clore les budgets correspondants et de transférer tout ou partie des résultats à la CCF.

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer :

Une somme de 64 664,98 € vers le budget eau de la CCF

Une somme de 96 997,44 € vers le budget assainissement de la CCF

Le Conseil approuve le procès-verbal de transfert de gestion de l'eau et de l'assainissement à la CCF.

#### Demande de subventions

Le Conseil autorise Madame le Maire à faire une demande de subvention auprès de la Préfecture pour financer une partie des travaux prévus sur le chemin du Grillon.

#### Questions diverses

Suite à la démission pour raisons personnelles et familiales de Madame Elisabeth Echard-Lisa du Conseil Municipal, Madame le Maire accueille Madame Brigitte Charbonneau comme nouvelle Conseillère, qui est automatiquement déclarée élue en dernière position sur la liste arrivée en tête lors des élections municipales d'avril 2014, et modifie en conséquence le tableau des élus qui est transmis à la Préfecture. Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient Elisabeth Echard-Lisa pour son implication dans le Conseil et en particulier dans le CCAS.

Le Conseil prend acte du don à la commune d'une boîte à livres offerte par le Lions Club Orléans Sologne dans le cadre de son programme de lutte contre l'illettrisme. Madame le Maire adressera un courrier de remerciement au club en question.

#### En direct de la Mairie

##### Du bon usage des drones

Certaines fêtes approchent qui vont donner l'occasion à certains d'offrir, ou mieux, de se faire offrir, parmi tous les cadeaux en vogue en ce moment, un drone.

Il y en a pour tous les prix et certaines de ces machines ont des performances extraordinaires.

**Au risque de casser l'ambiance, il est rappelé ici que cet engin volant, même identifié, et même considéré comme un jouet, est soumis à réglementation et que celle-ci a une singulière tendance à se durcir ces derniers temps. Sur la plus grande partie du territoire de St Lyé La Forêt, ils sont tout simplement interdits de vol à cause de la zone sécurité de Bricy.**

Alors, avant de survoler le jardin de votre voisine pour voir si sa piscine est plus grande que la vôtre, il vous est fortement conseillé de consulter le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cela peut vous éviter des ennuis:

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-compétition](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-compétition)

Sur ce site figure une carte que vous pouvez consulter pour déterminer les zones autorisées.

# La vie des associations

## Les Aînés de la Forêt

Assemblée générale :

Le 27 janvier 2018 s'est tenue l'assemblée Générale des Aînés de la Forêt à la salle polyvalente. La présidente Monique Launay a remercié tous les membres présents. Le bilan financier a été présenté par la trésorière Marie-Madeleine Lesueur. Le rapport d'activités 2017 a été présenté par la secrétaire Monique Janton.

Nouvelle composition du bureau "du Club des Aînés de la Forêt"

Présidente : Mme LAUNAY Monique,

Trésorière : Mme LESUEUR Marie-Madeleine

Secrétaire : Mme JANTON Monique

Membres : Mmes BEURIENNE Chantal, THOMAS Nadine, GIRAULT Arlette, LISA Josépha, TRIFFAULT Jacqueline, VI-GOUREUX Maurice.



Les activités et sorties 2018:

Les activités mensuelles que sont le patchwork, la couture, le modelage, le béton cellulaire, le bowling, la marche avec le Maintien en forme, fonctionnent sans problème.

Pour l'art floral, une fois par trimestre, est la seule activité où le club participe à hauteur de 5€ par personne. (Prochaine date art floral 7 juin)

Pour les ateliers culinaires, nous avons trouvé un traiteur à domicile qui encadre des ateliers culinaires sur Orléans et Ingré et nous avons débuté les cours depuis le mois de mars. (Prochaines dates 17 mai et 14 juin)



Les repas ont toujours autant de succès : buffet froid, repas d'automne et repas de Noël avec animation sont toujours au programme du club.

Les mercredis après-midi jeux avec belote, chaloupée, tarot et autres jeux de sociétés réunissent une vingtaine de personnes avec goûter, café et autres boissons selon la saison.

**Une fois dans l'année, nous déplaçons notre après-midi jeux chez Julien et Aline avec en fin de journée un apéritif offert par le club.**

La sortie Golf à Marcilly en Villette a été de nouveau programmée pour cet été

**Une sortie dans la Vallée du Loir est prévue le jeudi 26 avril avec l'autocariste Loiret Tourisme. Le vendredi 20 juillet une sortie à Guedelon et le soir spectacle au Château de St Fargeau sont au programme si un nombre suffisant d'adhérents s'y inscrivent.**

Bals:

Le club organise un bal au printemps et un autre à l'automne. La recette de ce bal nous permet de financer une partie des activités et des sorties du club.



## Les Joyeux Lutins

Tout d'abord, un grand merci à tous les laëtiens ayant participé à notre super loto des 24 et 25 mars où nous avons affiché complet les deux jours ! L'intégralité des bénéfices servira à financer les activités du mois d'août, le séjour à la mer ainsi que les futures sorties des mercredis 2018/2019.

Bien que l'année scolaire ne soit pas encore terminée, il est temps de penser à la suite...

Finis les 4 jours et demi et bienvenue à nouveau aux 4 jours ! Ce qui signifie que la journée du mercredi sera organisée entièrement par nos soins ! Quelques changements vont donc s'opérer tant dans l'organisation que la tarification... Afin de comprendre aux mieux ces modifications et répondre à vos questions, nous vous invitons le jeudi 7 juin à 18h30 à notre Assemblée Générale où s'en suivra un verre de l'amitié.

A cette occasion, vous pourrez récupérer un dossier d'inscription qu'il faudra nous rendre complet au 29 juin. La fiche d'inscription pour la semaine de la rentrée (du 03 au 07/09) sera à rendre au plus tard le 24 août.

L'accueil de loisirs peut accueillir votre enfant cet été, dès lors qu'il est inscrit à l'école (3 ans et propre) et ce jusqu'en CM2, du 05 au 10 août en séjour à la mer et du 13 au 31 août à l'accueil de loisirs (fermé en juillet) de 7h00 à 19h00. Les inscriptions se font de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi à l'accueil périscolaire et de loisirs (à côté de l'école maternelle) du 14 au 31 mai.



En attendant, vous pouvez nous joindre au 02 38 62 08 73 ou à [asso.lesjoyeuxlutins@gmail.com](mailto:asso.lesjoyeuxlutins@gmail.com)

## L'Amicale des Pêcheurs



JOURNEE PECHE A LA TRUITE  
A LA MARE DES MARDELLES ST LYE LA FORET

LE SAMEDI 21 AVRIL 2018 DE 8H 30 à 11 H30

Empoissonnement de 120 truites  
Une seule canne est autorisée, tirage des places à 08h00.

Les pêcheurs heureux devront partager leur pêche avec les moins chanceux

Citation : Ce n'est pas attraper qui compte, pour le pêcheur c'est essayer.

TARIF : ADULTES & ENFANTS : 5 €

ATTENTION : limitées à 30 pêcheurs

INSCRIPTION : Monsieur Philippe CHARBONNEAU Tel : 02 38 75 53 92

Port : 06 22 66 41 59

Monsieur Joël PERSONYRE

Tel : 02 38 91 03 04

Port : 06 27 66 67 46



## ASCL

Le Centre de Loisirs de Saint-Lyé la Forêt fonctionnera du 9 juillet 2018 au 3 août 2018 de 9h00 à 17h00. Il sera ouvert à tous les enfants nés en 2014 et ayant 12 ans au plus tard le 31 décembre 2018.

Il fonctionnera chaque jour du lundi au vendredi. Le repas sera pris à la cantine de Saint-Lyé la Forêt.

Une garderie sera mise en place de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h30 pour la somme de 2 € pour le matin, 2 € le soir pour 1 enfant, 2,50 € pour le matin, 2,50 € le soir pour 2 enfants, 3 € pour le matin, 3 € le soir pour 3 enfants.

Une semaine est prévue en mini-camp du 15/07/2018 au 20/07/2018. Le lieu, l'organisation, les animateurs, les emplois du temps et les sorties extérieures vous seront dévoilés lors de **l'Assemblée Générale Extraordinaire et notre réunion d'information le Vendredi 15 juin 2018 à 19 h30 à la salle polyvalente**. Une participation supplémentaire de 50.00 euros sera demandée pour la semaine de mini-camp.

La participation financière sera de 16,50 € par jour et par enfant pour ceux de Saint-Lyé la Forêt et de Ville-reau et de 20 € pour les enfants hors Communauté de Communes de la Forêt.

L'inscription se fera par semaine complète avec un minimum de 2 semaines, consécutives ou non, pour pouvoir participer au mini-camp.

	Commune	Hors CCF
Soit : du 09 juillet au 13 juillet 2018 :	82,50 euros	100,00 euros
du 15 juillet au 20 juillet 2018 :	82,50 euros	100,00 euros
du 23 juillet au 27 juillet 2018 :	82,50 euros	100,00 euros
du 30 juillet au 3 août 2018 :	82,50 euros	100,00 euros

Repas de fin de Centre : le jeudi 26 juillet 2018

INSCRIPTIONS - une permanence sera ouverte à la salle polyvalente de SAINT LYE LA FORET :

Le jeudi 19 avril et le vendredi 20 avril 2018 de 18 heures 00 à 19 heures 30.

Le lundi 23 avril et le mardi 24 avril 2018 de 18 heures 00 à 19 heures 30.

**QUOTIENT FAMILIAL : Les familles doivent fournir, impérativement à l'inscription, leur numéro d'allocation afin de définir le montant d'aide auxquelles elles ont droit auprès de la CAF.**

Il est demandé aux parents de respecter impérativement ces dates pour inscrire leurs enfants au Centre de Loisirs.

ATTENTION : les inscriptions peuvent être stoppées en fonction du nombre maximum d'enfants et d'animateurs.

Pour tout renseignement avant les inscriptions, vous pouvez contacter Sophie AMMELOOT au 06 23 94 61 29

LUNDI DE PÂQUES : L'ASCL a organisé comme chaque année, la chasse aux œufs le lundi de Pâques. Les enfants, de plus en plus nombreux, sont repartis avec des œufs en chocolat. Plus de 200 œufs ont été distribués.

Une tombola était également organisé avec des lots à gagner.

## Football de Saint Lyé la Forêt

Tournoi semi-nocturne au stade : Vendredi 8 Juin 2018 à 19h. Convivialité et amusement seront au rendez-vous. Boissons et restauration sur place.

Le club de foot fête ses 40 ans : Samedi 30 juin 2018 à 14h30. Rendez-vous au stade JEAN LISA pour un après-midi plein de divertissements et de souvenirs sur l'histoire du club. De nombreuses animations et des jeux sportifs seront organisés pour le plaisir des grands comme des plus petits.





# CÉRÉMONIE DU 8 MAI SAINT LYE LA FORÊT



10h30 : RASSEMBLEMENT PARKING DE LA MAIRIE

10h45 : DÉPART DU DÉFILÉ VERS LE CIMETIERE AVEC LA PARTICIPATION DE LA FANFARE « **L'ECHO DE LA FORÊT** »

**DÉPÔT D'UNE GERBE AU MONUMENT AUX MORTS**

RETOUR A LA SALLE POLYVALENTE

PRESTATION PAR « **L'ECHO DE LA FORÊT** »

**VIN D'HONNEUR A LA SALLE POLYVALENTE**

NOUS COMPTONS SUR VOTRE PRESENCE

Le Conseil Municipal

•••••

## **SAINT-LYE** **la Forêt**



L'Association Sportive Tennis de Table organise

# **DIMANCHE** **20 MAI 2018**

## **SON** **23<sup>e</sup> VIDE-GRENIERS**



Horaires : 08 h -18 h  
Mise en place : 06 h  
Emplacement 6m x 4m  
14 €

Renseignements  
et réservations au  
**06 03 17 38 67**

imprimé par le club

# Dates à retenir

## Avril

Les 19, 20, 23 et 24 avril - Permanence inscriptions Centre de Loisirs juillet - ASCL  
21 avril - Journée Pêche à la truite - **L'amicale des pêcheurs**  
26 avril - Sortie dans la Vallée du Loir - Les aînés de la forêt

## Mai

8 mai - Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale  
Du 14 au 31 mai - **Inscription au Centre de Loisirs d'août** - Les joyeux lutins  
20 mai - Vide grenier - Tennis de table

## Juin

6 juin - Conseil municipal de Saint Lyé la Forêt - Mairie  
7 juin - Assemblée générale - Les joyeux lutins  
8 juin - Tournoi semi-nocturne - Football de Saint Lyé la Forêt  
15 juin - Assemblée générale - ASCL  
26 juillet - Repas de fin de centre - ASCL  
29 juin - Clôture des inscriptions au périscolaire de la rentrée 2018 - Les joyeux lutins  
30 juin - Fête des 40 ans du Club - Football de Saint Lyé la Forêt

## Juillet

Du 9 juillet au 3 août - Centre de Loisirs - ASCL  
13 juillet—soirée à réserver aux festivités de la fête nationale  
20 juillet - Sortie à Guedelon et spectacle au Château St Fargeau - Les aînés de la forêt

## Août

Du 5 au 31 août - Centre de Loisirs - Les joyeux lutins  
24 août - **Fiche d'inscription pour la semaine de la rentrée 2018** - Les joyeux lutins

### Rappel des permanences municipales

#### **Horaires d'ouverture**

Lundi de 10 h à 12 h, Mardi de 15 h à 19 h, Mercredi de 9 h à 12 h  
Vendredi de 15 h à 18 h

Téléphone: 02 38 91 84 72 Fax: 02 38 91 86 44

Courriel: [mairie.de.st.lye@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.st.lye@wanadoo.fr)

Site: [www.mairie-saint-lye-la-foret.fr](http://www.mairie-saint-lye-la-foret.fr)

Page Facebook : [www.facebook.com/stlyelaforet](http://www.facebook.com/stlyelaforet)